

# Cabinet Gamet Audit

Commissaire aux Comptes

Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,  
Rattaché à la CRCC de Besançon - Dijon

11 rue des Fincelles  
70200 Lure

[contact@cabinetgamet.com](mailto:contact@cabinetgamet.com)

Tel 03 84 30 00 83

Fax 03 84 62 80 22

## **Culture Action Bourgogne Franche-Comté Association**

3, rue Victor Delavelle  
25000 BESANCON

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

*Exercice clos le 31 décembre 2023*

# Cabinet Gamet Audit

Commissaire aux Comptes

Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,  
Rattaché à la CRCC de Besançon - Dijon

11 rue des Fincelles  
70200 Lure

contact@cabinetgamet.com

Tel 03 84 30 00 83  
Fax 03 84 62 80 22

## **Culture Action Bourgogne Franche-Comté Association**

3, rue Victor Delavelle  
25000 BESANCON

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

*Exercice clos le 31 décembre 2023*

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CULTURE ACTION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations. Nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes d'évaluation, de comptabilisation des subventions et produits constatés d'avance à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lure, le 06 mai 2024

Pour la société Cabinet Gamet Audit

Benjamin GRANDMONTAGNE  
Gérant  
Commissaire aux Comptes Associé

CABINET GAMET AUDIT  
SARL au capital de 8 000 €  
Inscrite sur la liste nationale des CAC  
Rattachée à la CRCC de Besançon  
11 rue des Fincelles  
70200 LURE  
RCS VESOUL 434 056 040

SARL au capital de 8 000 €

Inscrite sur la liste nationale des CAC

Rattachée à la CRCC de Besançon

11 rue des Fincelles

70200 LURE

RCS VESOUL 434 056 040

## Bilan ANC N° 2018-06

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés	4 553	4 000	553	2 032
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	118 555	46 678	71 877	33 634
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	81 267		81 267	80 474
Prêts				
Autres immobilisations financières	675		675	675
<b>Total I</b>	<b>205 050</b>	<b>50 678</b>	<b>154 372</b>	<b>116 815</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	96 310	532	95 778	66 580
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	75 434		75 434	35 350
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	341 201		341 201	528 205
Charges constatées d'avance	4 799		4 799	1 452
<b>Total II</b>	<b>517 744</b>	<b>532</b>	<b>517 213</b>	<b>631 587</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>722 794</b>	<b>51 210</b>	<b>671 584</b>	<b>748 402</b>

## Bilan ANC N° 2018-06

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	381 225	292 814
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>27 937</b>	<b>88 411</b>
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>409 162</b>	<b>381 225</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	59 441	69 240
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
<b>Total I</b>	<b>468 603</b>	<b>450 465</b>
<b>FONDS REPORTEES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	5 475	45 750
<b>Total II</b>	<b>5 475</b>	<b>45 750</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total III</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 000	20 100
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 996	18 258
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	65 445	106 189
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	940	10 690
Produits constatés d'avance	93 125	96 950
<b>Total IV</b>	<b>197 506</b>	<b>252 187</b>
Ecarts de conversion - Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>671 584</b>	<b>748 402</b>

## Compte de Résultat ANC N° 2018-06

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	2 874	3 145
<b>Ventes de biens et de services</b>	<b>195 436</b>	<b>181 477</b>
Ventes de biens		
Ventes de prestations services	195 436	181 477
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>371 595</b>	<b>282 379</b>
Concours publics et subventions d'exploitation	371 545	282 200
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consommable		
Ressources liées à la générosité du public	50	179
Contributions financières		
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de charges	18 495	-249
Utilisation des fonds dédiés	45 750	194 000
Autres produits	681	95
<b>Total I</b>	<b>634 831</b>	<b>660 847</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes		
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
<b>Total II</b>	<b>613 798</b>	<b>555 370</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>21 033</b>	<b>105 477</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés	2 944	572
Repr./ provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets / cessions de valeurs mob. de placement		
<b>Total III</b>	<b>2 944</b>	<b>572</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amort., aux dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Chges nettes / cessions de valeurs mob. de placement		
<b>Total IV</b>		
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>2 944</b>	<b>572</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>23 977</b>	<b>106 049</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	200	1 132
Sur opérations en capital		
Reprises provisions, dép., et transferts de charges	9 799	4 222
<b>Total V</b>	<b>9 999</b>	<b>5 354</b>

## Compte de Résultat ANC N° 2018-06

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	1 107	
Sur opérations en capital		
Dot. amortissements, aux dépréciations et provisions		262
<b>Total VI</b>	<b>1 107</b>	<b>262</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>8 893</b>	<b>5 093</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	4 933	22 731
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>647 775</b>	<b>666 773</b>
<b>Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII))</b>	<b>619 838</b>	<b>578 363</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>27 937</b>	<b>88 411</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>		
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

**CABINET GAMET AUDIT**  
**SARL au capital de 8 000 €**  
 Inscrite sur la liste nationale des CAC  
 Rattachée à la CRCC de Besançon  
 11 rue des Fincelles  
 70200 LURE  
 RCS VESOUL 434 056 040

CABINET GAMET AUDIT  
SARL au capital de 8 000 €  
Inscrite sur la liste nationale des CAC  
Rattachée à la CRCC de Besançon  
11 rue des Fincelles  
70200 LURE  
RCS VESOUL 434 056 040

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : CULTURE ACTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 671 584 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 27 937 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/04/2024 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des "provisions" à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat. Cette récapitulation vaut état de fait.

Provisions pour risques et charges : conformément au règlement CRC 2000-06 appliqué à partir du 1er janvier 2002, des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

CABINET GAMET AUDIT  
SARL au capital de 8 000 €  
Inscrite sur la liste nationale des CAC  
Rattachée à la CRCC de Besançon  
11 rue des Fincelles  
70200 LURE  
RCS VESOUL 434 056 040

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.  
L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

CABINET GAMET AUDIT  
SARL au capital de 8 000 €  
Inscrite sur la liste nationale des CAC  
Rattachée à la CRCC de Besançon  
11 rue des Fincelles  
70200 LURE  
RCS VESOUL 434 056 040

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations incorporelles	4 553			4 553
Immobilisations corporelles	63 539	55 016		118 555
Immobilisations financières	81 149			81 942
<b>Total</b>	<b>149 241</b>	<b>55 016</b>		<b>205 050</b>
<b>Amortissements &amp; provisions :</b>				
Immobilisations incorporelles	2 521	1 479		4 000
Immobilisations corporelles	29 905	16 773		46 678
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>32 426</b>	<b>18 252</b>		<b>50 678</b>
<b>ACTIF NET</b>				<b>154 372</b>

## Notes sur le bilan

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 553			4 553
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4 553</b>			<b>4 553</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	24 800	13 465		38 265
- Matériel de transport	11 324			11 324
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 415	41 551		68 965
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>63 539</b>	<b>55 016</b>		<b>118 555</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations et créances rattachées				
- Autres titres immobilisés	80 474			81 267
- Prêts et autres immobilisations financières	675			675
<b>Immobilisations financières</b>	<b>81 149</b>			<b>81 942</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>149 241</b>	<b>55 016</b>		<b>205 050</b>

CABINET GAMET AUDIT  
SARL au capital de 8 000 €  
Inscrite sur la liste nationale des CAC  
Rattachée à la CRCC de Besançon  
11 rue des Fincelles  
70200 LURE  
RCS VESOU 434 056 040

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		55 016		55 016
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>55 016</b>		<b>55 016</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 177 218 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	675		675
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	96 310	96 310	
Autres	75 434	75 434	
Charges constatées d'avance	4 799	4 799	
<b>Total</b>	<b>177 218</b>	<b>176 543</b>	<b>675</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	50 040
Autres créances	301
Disponibilités	
<b>Total</b>	<b>50 341</b>

CABINET GAMET AUDIT

SARL au capital de 8 000 €

Inscrite sur la liste nationale des CAC

Rattachée à la CRCC de Besançon

11 rue des Fincelles

70200 LURE

RCS VESOUL 434 056 040

## Notes sur le bilan

## Fonds propres

## Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
<b>Total fonds sans droit reprise</b>				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
<b>Total fonds avec droit reprise</b>				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	292 814	88 411		381 225
Résultat de l'exercice	88 411	27 937	88 411	27 937
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	69 240		9 799	59 441
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs	45 750	5 475	45 750	5 475
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>496 215</b>	<b>121 823</b>	<b>143 960</b>	<b>474 078</b>

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 187 506 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 996	27 996		
Dettes fiscales et sociales	65 445	65 445		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	940	940		
Produits constatés d'avance	93 125	93 125		
<b>Total</b>	<b>187 506</b>	<b>187 506</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

#### Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 826
Dettes fiscales et sociales	36 806
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>Total</b>	<b>52 632</b>

CABINET GAMET AUDIT  
SARL au capital de 8 000 €  
Inscrite sur la liste nationale des CAC  
Rattachée à la CRCC de Besançon  
11 rue des Fincelles  
70200 LURE  
RCS VESOUL 434 056 040

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	4 799
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>4 799</b>

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	93 125		
<b>Total</b>	<b>93 125</b>		

CABINET GAMET AUDIT  
SARL au capital de 8 000 €  
Inscrite sur la liste nationale des CAC  
Rattachée à la CRCC de Besançon  
11 rue des Fincelles  
70200 LURE  
RCS VESOUL 434 056 040

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation		146 875	224 670			371 545
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement			9 799			9 799
						<b>381 344</b>

# Cabinet Gamet Audit

Commissaire aux Comptes

Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,  
Rattaché à la CRCC de Besançon - Dijon

11 rue des Fincelles  
70200 Lure

[contact@cabinetgamet.com](mailto:contact@cabinetgamet.com)

Tel 03 84 30 00 83

Fax 03 84 62 80 22

## **Culture Action Bourgogne Franche-Comté Association**

3, rue Victor Delavelle  
25000 BESANCON

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions règlementées**

*Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023*

# Cabinet Gamet Audit

Commissaire aux Comptes

Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,  
Rattaché à la CRCC de Besançon - Dijon

11 rue des Fincelles  
70200 Lure

contact@cabinetgamet.com

Tel 03 84 30 00 83  
Fax 03 84 62 80 22

## **Culture Action Bourgogne Franche-Comté Association**

3, rue Victor Delavelle  
25000 BESANCON

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

*Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023*

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1er mars 1985 d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Lure, le 06 mai 2024

Pour la société Cabinet Gamet Audit

Benjamin GRANDMONTAGNE  
Gérant  
Commissaire aux Comptes Associé

CABINET GAMET AUDIT  
SARL au capital de 8 000 €  
Inscrite sur la liste nationale des CAC  
Rattachée à la CRCC de Besançon  
11 rue des Fincelles  
70200 LURE  
RCS VESOUL 434 056 040

# COMPTES ANNUELS

2023

*Période du 01/01/2023 au 31/12/2023*

ASSOCIATION CULTURE ACTION

10 Avenue Du Chardonnet  
25000 BESANCON

APE : 8559A  
Siret : 43181488800043

C O  S U L T I S  
A U D I T

*Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes  
inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Dijon  
inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Besançon*

JACKY CANNARD - Expert-Comptable associé



 *Sommaire*

<b>1. Comptes annuels</b>	<b>1</b>
Rapport de présentation des comptes annuels	3
Bilan	5
Compte de Résultat	13
Annexe	21
<b>2. Liasse fiscale</b>	<b>33</b>



**COMPTES ANNUELS**

2023

*Période du 01/01/2023 au 31/12/2023*

*Comptes annuels*



**Rapport de présentation des comptes annuels****COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE**

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association CULTURE ACTION relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	671 584
Total des ressources	198 310
<b>Résultat net comptable (Excédent)</b>	<b>27 937</b>

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à EXINCOURT  
Le 06/05/2024

JACKY CANNARD  
Expert-Comptable

*Jacky CANNARD*

✓ Certified by  yousign



*COMPTES ANNUELS*

2023

*Période du 01/01/2023 au 31/12/2023*

*Bilan*

## Bilan ANC N° 2018-06

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés	4 553	4 000	553	2 032
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	118 555	46 678	71 877	33 634
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	81 267		81 267	80 474
Prêts				
Autres immobilisations financières	675		675	675
<b>Total I</b>	<b>205 050</b>	<b>50 678</b>	<b>154 372</b>	<b>116 815</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	96 310	532	95 778	66 580
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	75 434		75 434	35 350
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	341 201		341 201	528 205
Charges constatées d'avance	4 799		4 799	1 452
<b>Total II</b>	<b>517 744</b>	<b>532</b>	<b>517 213</b>	<b>631 587</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>722 794</b>	<b>51 210</b>	<b>671 584</b>	<b>748 402</b>

## Bilan ANC N° 2018-06

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	381 225	292 814
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>27 937</b>	<b>88 411</b>
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>409 162</b>	<b>381 225</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	59 441	69 240
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
<b>Total I</b>	<b>468 603</b>	<b>450 465</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	5 475	45 750
<b>Total II</b>	<b>5 475</b>	<b>45 750</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total III</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 000	20 100
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 996	18 258
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	65 445	106 189
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	940	10 690
Produits constatés d'avance	93 125	96 950
<b>Total IV</b>	<b>197 506</b>	<b>252 187</b>
Ecarts de conversion - Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>671 584</b>	<b>748 402</b>

## Bilan ANC N° 2018-06 détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés				
205100 - Logiciels	4 552,98		4 552,98	4 552,98
280510 - Amortissements logiciels		4 000,22	-4 000,22	-2 521,45
	4 552,98	4 000,22	552,76	2 031,53
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Autres immobilisations corporelles				
218100 - Install. gene. agenc. amenag. div.	38 264,82		38 264,82	24 799,69
218200 - Matériel de transport	11 324,43		11 324,43	11 324,43
218300 - Matériel de bureau et informatique	34 057,74		34 057,74	20 789,61
218400 - Mobilier	34 907,54		34 907,54	6 624,89
281810 - Amortis. instal. gales, agenc. div		19 243,10	-19 243,10	-15 426,48
281820 - Amortis. matériel de transport		4 020,18	-4 020,18	-1 755,29
281830 - Amortissement matériel de bureau e		19 917,69	-19 917,69	-11 117,23
281840 - Amortis. mobilier		3 496,98	-3 496,98	-1 605,51
	118 554,53	46 677,95	71 876,58	33 634,11
Immobilisations financières				
TIAP & autres titres immobilisés				
271800 - Parts sociales credit cooperatif	81 267,25		81 267,25	80 474,25
	81 267,25		81 267,25	80 474,25
Autres immobilisations financières				
275000 - Depots et cautionnements verses	675,00		675,00	675,00
	675,00		675,00	675,00
<b>Total I</b>	<b>205 049,76</b>	<b>50 678,17</b>	<b>154 371,59</b>	<b>116 814,89</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
411000 - Clients	45 392,00		45 392,00	17 963,20
416000 - Clients douteux ou litigieux	878,00		878,00	
418100 - Clients - factures à établir	50 040,00		50 040,00	65 116,86
491000 - Dépréciations comptes clients		531,67	-531,67	-16 499,86
	96 310,00	531,67	95 778,33	66 580,20
Autres créances				
401000 - Fournisseurs	283,09		283,09	283,09
421100 - Personnel - rémunérations dues				236,48
438700 - Charges sociales - produits à recev	301,11		301,11	
441000 - Subventions à recevoir	30 334,00		30 334,00	32 200,00
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices	17 799,00		17 799,00	
445666 - Tva déductible à 20%	1 463,07		1 463,07	799,62
445670 - Crédit de tva à reporter	17 577,00		17 577,00	
445860 - Tva sur factures non parvenues	2 297,34		2 297,34	1 620,00
467013 - Avance frais yuzuki				136,02
467120 - Boutique éphémère	5 265,30		5 265,30	
467300 - Frais avances mhb	114,51		114,51	74,56
	75 434,42		75 434,42	35 349,77
Divers				
Disponibilités				
512000 - Banque crédit cooperatif	9 817,30		9 817,30	46 662,51
512002 - Compte epargne asso	329 879,25		329 879,25	480 169,31
531000 - Caisse siege social	1 504,30		1 504,30	1 373,10
	341 200,85		341 200,85	528 204,92

## Bilan ANC N° 2018-06 détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
Charges constatées d'avance				
486000 - Charges constatées d'avance	4 799,00		4 799,00	1 452,00
	4 799,00		4 799,00	1 452,00
<b>Total II</b>	<b>517 744,27</b>	<b>531,67</b>	<b>517 212,60</b>	<b>631 586,89</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>722 794,03</b>	<b>51 209,84</b>	<b>671 584,19</b>	<b>748 401,78</b>

## Bilan ANC N° 2018-06 détaillé

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
<b>Réserves</b>		
Report à nouveau		
110000 - Report à nouveau	381 224,92	299 196,91
119000 - Report a nouveau (solde debiteur)		-6 382,64
	<b>381 224,92</b>	<b>292 814,27</b>
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>27 937,08</b>	<b>88 410,65</b>
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>409 162,00</b>	<b>381 224,92</b>
Subventions d'investissement		
131000 - Subventions d'équipement	76 264,78	76 264,78
139000 - Subventions inscrites au c/r	-16 823,73	-7 024,57
	<b>59 441,05</b>	<b>69 240,21</b>
<b>Total I</b>	<b>468 603,05</b>	<b>450 465,13</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds dédiés		
194000 - Fonds dédiés	5 475,00	45 750,00
	<b>5 475,00</b>	<b>45 750,00</b>
<b>Total II</b>	<b>5 475,00</b>	<b>45 750,00</b>
<b>PROVISIONS</b>		
<b>Total III</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
419100 - Clients - acomptes sur commandes	10 000,00	20 100,00
	<b>10 000,00</b>	<b>20 100,00</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	12 170,28	7 737,55
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	15 825,79	10 520,00
	<b>27 996,07</b>	<b>18 257,55</b>
Dettes fiscales et sociales		
421100 - Personnel - rémunérations dues	5,02	
428200 - Dettes provisio. pour congés payés	25 313,61	23 492,86
431000 - Sécurité sociale	10 350,45	10 279,00
437200 - Mederic	2 286,13	4 151,18
437300 - Humanis prev	3 353,16	1 389,10
438200 - Charges sociales sur congés payés	7 140,68	6 953,71
438600 - Charges sociales - charges à payer	2 471,54	22 027,89
441200 - Subvention a reverser		1 400,00
442100 - Prélèvements à la source (ir)	530,00	823,00
444000 - Etat - impôts sur les bénéficiaires		22 731,00
445510 - Tva à décaisser		4 844,00
445710 - Tva collectée 20%	7 567,65	2 831,77
445870 - Tva sur factures à établir	1 540,04	1 318,18
445874 - Tva en attente collectée 19.60 %	3 006,96	3 006,96
448600 - Etat - autres charges à payer	1 880,00	940,00
	<b>65 445,24</b>	<b>106 188,65</b>
Autres dettes		
411000 - Clients	864,10	972,60
419700 - Clients - autres avoirs		928,00


**Bilan ANC N° 2018-06 détaillé**

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
467100 - Remboursement frais salaries	75,73	
467120 - Boutique éphémère		8 789,85
	939,83	10 690,45
Produits constatés d'avance		
487000 - Produits constatés d'avance	93 125,00	96 950,00
	93 125,00	96 950,00
<b>Total IV</b>	<b>197 506,14</b>	<b>252 186,65</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>671 584,19</b>	<b>748 401,78</b>



*COMPTES ANNUELS*

2023

*Période du 01/01/2023 au 31/12/2023*

*Compte de Résultat*

## Compte de Résultat ANC N°2018-06

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	2 874	3 145
<b>Ventes de biens et de services</b>	<b>195 436</b>	<b>181 477</b>
Ventes de biens		
Ventes de prestations services	195 436	181 477
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>371 595</b>	<b>282 379</b>
Concours publics et subventions d'exploitation	371 545	282 200
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consommable		
Ressources liées à la générosité du public	50	179
Contributions financières		
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de charges	18 495	-249
Utilisation des fonds dédiés	45 750	194 000
Autres produits	681	95
<b>Total I</b>	<b>634 831</b>	<b>660 847</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes	116 553	97 221
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	15 062	12 574
Salaires et traitements	355 902	298 422
Charges sociales	100 434	70 198
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	18 784	30 991
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	5 475	45 750
Autres charges	1 587	215
<b>Total II</b>	<b>613 798</b>	<b>555 370</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>21 033</b>	<b>105 477</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés	2 944	572
Repr./ provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets / cessions de valeurs mob. de placement		
<b>Total III</b>	<b>2 944</b>	<b>572</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amort., aux dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Chges nettes / cessions de valeurs mob. de placement		
<b>Total IV</b>		
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>2 944</b>	<b>572</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>23 977</b>	<b>106 049</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	200	1 132
Sur opérations en capital		
Reprises provisions, dép., et transferts de charges	9 799	4 222
<b>Total V</b>	<b>9 999</b>	<b>5 354</b>

## Compte de Résultat ANC N°2018-06

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	1 107	
Sur opérations en capital		
Dot. amortissements, aux dépréciations et provisions		262
<b>Total VI</b>	<b>1 107</b>	<b>262</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>8 893</b>	<b>5 093</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	4 933	22 731
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>647 775</b>	<b>666 773</b>
<b>Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII))</b>	<b>619 838</b>	<b>578 363</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>27 937</b>	<b>88 411</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>		
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

## Compte de Résultat ANC N°2018-06 détaillé

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						
Cotisations						
756000 - Cotisations	2 874,47	0,50	3 144,94	0,67	-270,47	-8,60
	2 874,47	0,50	3 144,94	0,67	-270,47	-8,60
<b>Ventes de biens et de services</b>	<b>195 435,79</b>		<b>181 476,95</b>		<b>13 958,84</b>	<b>7,69</b>
Ventes de prestations services						
706000 - Prestations de services	37 473,00	6,58	25 382,44	5,44	12 090,56	47,63
706010 - Prestations du 52	2 972,99	0,52	1 711,35	0,37	1 261,64	73,72
706200 - Prestations pour bge	39 487,50	6,93	39 780,00	8,52	-292,50	-0,74
706210 - Prestations sasti	21 850,14	3,83	16 499,86	3,53	5 350,28	32,43
706230 - Prestations dla	1 225,00	0,21	3 150,00	0,67	-1 925,00	-61,11
706300 - Prestation paie	92 458,00	16,22	93 242,74	19,97	-784,74	-0,84
708400 - Mise à disp. de personnel			1 710,56	0,37	-1 710,56	-100,00
709600 - R.r.r.accordés s/prestat. de sces	-30,84	-0,01			-30,84	
	195 435,79	34,29	181 476,95	38,86	13 958,84	7,69
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>371 595,00</b>		<b>282 379,00</b>		<b>89 216,00</b>	<b>31,59</b>
Concours publics et subventions d'exploitation						
740000 - Subventions drac	141 875,00	24,89	50 000,00	10,71	91 875,00	183,75
741000 - Subventions cui	5 000,00	0,88			5 000,00	
741100 - Subvention besançon	7 000,00	1,23	7 000,00	1,50		
741110 - Subv besancon - animation	53 000,00	9,30	53 000,00	11,35		
742110 - Subv region - jeunesse et spo	7 000,00	1,23	4 200,00	0,90	2 800,00	66,67
742120 - Subv region - fonctionnement	141 670,00	24,86	130 000,00	27,84	11 670,00	8,98
743000 - Subventions departement	16 000,00	2,81	16 000,00	3,43		
745000 - Subvention etat			15 000,00	3,21	-15 000,00	-100,00
746000 - Subv region - aide emploi			7 000,00	1,50	-7 000,00	-100,00
	371 545,00	65,19	282 200,00	60,43	89 345,00	31,66
Ressources liées à la générosité du public						
754000 - Collectes	50,00	0,01	179,00	0,04	-129,00	-72,07
	50,00	0,01	179,00	0,04	-129,00	-72,07
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de ch						
781740 - Repris.s/prov.dépréc. créances	16 499,86	2,90			16 499,86	
791000 - Transfert de charges	1 995,00	0,35			1 995,00	
791010 - Transfert de charges - ijss			-248,99	-0,05	248,99	-100,00
	18 494,86	3,25	-248,99	-0,05	18 743,85	NS
Utilisation des fonds dédiés						
789400 - Reprise sur fonds dedies	45 750,00	8,03	194 000,00	41,54	-148 250,00	-76,42
	45 750,00	8,03	194 000,00	41,54	-148 250,00	-76,42
Autres produits						
758000 - Produits divers gestion courante	680,94	0,12	95,32	0,02	585,62	614,37
	680,94	0,12	95,32	0,02	585,62	614,37
<b>Total I</b>	<b>634 831,06</b>	<b>111,39</b>	<b>660 847,22</b>	<b>141,51</b>	<b>-26 016,16</b>	<b>-3,94</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>						
Autres achats et charges externes						
604000 - Achats d'études et prestations	15 985,40	2,80	24 048,53	5,15	-8 063,13	-33,53
606110 - Fournitures électricité	947,40	0,17	822,63	0,18	124,77	15,17
606130 - Fournitures gaz	4 437,55	0,78	1 267,85	0,27	3 169,70	250,01
606140 - Fournitures carburant	984,34	0,17	151,53	0,03	832,81	549,60
606300 - Fournit. entretien & petit equip.	2 235,75	0,39	4 247,55	0,91	-2 011,80	-47,36
606400 - Fournitures administratives	1 832,59	0,32	1 376,40	0,29	456,19	33,14
611000 - Sous-traitance générale	870,00	0,15			870,00	

## Compte de Résultat ANC N°2018-06 détaillé

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
612200 - Redevances crédit-bail mobilier	1 499,69	0,26	934,44	0,20	565,25	60,49
613200 - Locations immobilières	5 761,60	1,01	6 816,57	1,46	-1 054,97	-15,48
613500 - Locations mobilières	1 019,67	0,18	2 650,69	0,57	-1 631,02	-61,53
613520 - Locations de matériel de transport	266,99	0,05	570,51	0,12	-303,52	-53,20
613530 - Locations de matériel de bureau	311,92	0,05	442,39	0,09	-130,47	-29,49
614000 - Charges de copropriété	1 684,07	0,30	882,72	0,19	801,35	90,78
615200 - Entretien sur biens immobiliers	5 659,07	0,99	6 199,25	1,33	-540,18	-8,71
615500 - Entretien sur biens mobiliers	66,67	0,01	355,98	0,08	-289,31	-81,27
615520 - Entretien du matériel de transport	505,84	0,09	102,49	0,02	403,35	393,55
615530 - Entretien du matériel de bureau	11 380,00	2,00	1 385,00	0,30	9 995,00	721,66
615600 - Maintenance	9 676,93	1,70	6 832,61	1,46	2 844,32	41,63
616000 - Primes d'assurance	1 316,64	0,23	791,19	0,17	525,45	66,41
616300 - Assurance matériel de transport	1 481,65	0,26	1 138,16	0,24	343,49	30,18
618100 - Documentation générale	568,14	0,10	164,54	0,04	403,60	245,29
618300 - Documentation technique	334,49	0,06	323,35	0,07	11,14	3,45
622200 - Commissions sur ventes	83,18	0,01	195,95	0,04	-112,77	-57,55
622600 - Honoraires	14 512,23	2,55	12 258,88	2,63	2 253,35	18,38
623000 - Publicité publicat. relat. publiq.	173,00	0,03	148,00	0,03	25,00	16,89
623100 - Annonces et insertions	290,00	0,05	290,00	0,06		
623400 - Cadeaux à la clientèle	12,00		100,00	0,02	-88,00	-88,00
623410 - Cadeaux aux salariés	54,91	0,01			54,91	
623420 - Cadeaux aux bénévoles, administrate	428,95	0,08			428,95	
623600 - Catalogues et imprimés	6 301,18	1,11	4 329,79	0,93	1 971,39	45,53
623800 - Divers (pourboires, dons courants)			3,00		-3,00	-100,00
624100 - Transports sur achats	12,41				12,41	
625100 - Voyages et déplacements	16 031,15	2,81	8 638,93	1,85	7 392,22	85,57
625700 - Réceptions	1 064,12	0,19	2 052,21	0,44	-988,09	-48,15
626000 - Frais telecom-internet	4 316,55	0,76	3 894,54	0,83	422,01	10,84
626200 - Frais postaux	2 053,95	0,36	2 163,62	0,46	-109,67	-5,07
627000 - Services bancaires et assim.	1 748,41	0,31	1 286,79	0,28	461,62	35,87
628100 - Concours divers (cotisations,...)	645,00	0,11	355,00	0,08	290,00	81,69
	116 553,44	20,45	97 221,09	20,82	19 332,35	19,88
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>						
631200 - Taxe d'apprentissage	2 164,06	0,38	1 580,92	0,34	583,14	36,89
633300 - Part. employ. a form. prof. cont.	4 943,45	0,87	4 281,80	0,92	661,65	15,45
635110 - Contribution économique territorial	2 579,00	0,45	2 517,00	0,54	62,00	2,46
635120 - Taxes foncières	940,00	0,16	925,00	0,20	15,00	1,62
635200 - Tva non récupérables	4 435,30	0,78	3 269,25	0,70	1 166,05	35,67
	15 061,81	2,64	12 573,97	2,69	2 487,84	19,79
<b>Salaires et traitements</b>						
641000 - Rémunération du personnel	326 609,01	57,31	269 699,49	57,75	56 909,52	21,10
641200 - Conges payes	1 820,75	0,32	-2 707,75	-0,58	4 528,50	-167,24
641300 - Primes et gratifications	9 834,00	1,73	30 000,00	6,42	-20 166,00	-67,22
641400 - Indemnités et avantages divers	17 638,62	3,10	1 429,93	0,31	16 208,69	NS
	355 902,38	62,45	298 421,67	63,90	57 480,71	19,26
<b>Charges sociales</b>						
645100 - Cotisations urssaf	68 659,05	12,05	53 258,70	11,40	15 400,35	28,92
645200 - Cotisations aux mutuelles			2 206,10	0,47	-2 206,10	-100,00
645310 - Humanis prev.	6 048,67	1,06	2 459,46	0,53	3 589,21	145,93
645320 - Cotisations retraite mederic	14 558,94	2,55	12 513,73	2,68	2 045,21	16,34
645800 - Charges sur congés payés	186,97	0,03	-1 252,49	-0,27	1 439,46	-114,93
647500 - Médecine du travail, pharmacie	1 288,00	0,23	1 012,00	0,22	276,00	27,27

## Compte de Résultat ANC N°2018-06 détaillé

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
648000 - Autres charges de personnel	9 692,50	1,70			9 692,50	
	100 434,13	17,62	70 197,50	15,03	30 236,63	43,07
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciati</b>						
681110 - Dot. amort. s/immobil. incorporel.	1 478,77	0,26	1 517,66	0,32	-38,89	-2,56
681120 - Dotations aux amortissements	16 773,44	2,94	12 973,50	2,78	3 799,94	29,29
681740 - Dot. prov. dépréc. créances clients	531,67	0,09	16 499,86	3,53	-15 968,19	-96,78
	18 783,88	3,30	30 991,02	6,64	-12 207,14	-39,39
<b>Reports en fonds dédiés</b>						
689400 - Provision fonds dédiés	5 475,00	0,96	45 750,00	9,80	-40 275,00	-88,03
	5 475,00	0,96	45 750,00	9,80	-40 275,00	-88,03
<b>Autres charges</b>						
651000 - Redevances pour brevets, licences	113,14	0,02	131,56	0,03	-18,42	-14,00
654000 - Pertes sur creances irreouvrab.	1 058,06	0,19			1 058,06	
658000 - Charges diverses gestion courante	416,03	0,07	83,13	0,02	332,90	400,46
	1 587,23	0,28	214,69	0,05	1 372,54	639,31
<b>Total II</b>	<b>613 797,87</b>	<b>107,70</b>	<b>555 369,94</b>	<b>118,92</b>	<b>58 427,93</b>	<b>10,52</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>21 033,19</b>	<b>3,69</b>	<b>105 477,28</b>	<b>22,59</b>	<b>-84 444,09</b>	<b>-80,06</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>						
<b>Autres intérêts et produits assimilés</b>						
763100 - Revenus des créances commerciales	429,39	0,08			429,39	
764000 - Revenus valeurs mobil. placement	2 514,68	0,44	571,61	0,12	1 943,07	339,93
	2 944,07	0,52	571,61	0,12	2 372,46	415,05
<b>Total III</b>	<b>2 944,07</b>	<b>0,52</b>	<b>571,61</b>	<b>0,12</b>	<b>2 372,46</b>	<b>415,05</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>						
<b>Total IV</b>						
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>2 944,07</b>	<b>0,52</b>	<b>571,61</b>	<b>0,12</b>	<b>2 372,46</b>	<b>415,05</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II)</b>	<b>23 977,26</b>	<b>4,21</b>	<b>106 048,89</b>	<b>22,71</b>	<b>-82 071,63</b>	<b>-77,39</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
<b>Sur opérations de gestion</b>						
771800 - Autres produits except. de gestion	200,30	0,04	1 132,33	0,24	-932,03	-82,31
	200,30	0,04	1 132,33	0,24	-932,03	-82,31
<b>Reprises provisions, dép., et transferts de charg</b>						
777000 - Qp des subventions virées	9 799,16	1,72	4 222,10	0,90	5 577,06	132,09
	9 799,16	1,72	4 222,10	0,90	5 577,06	132,09
<b>Total V</b>	<b>9 999,46</b>	<b>1,75</b>	<b>5 354,43</b>	<b>1,15</b>	<b>4 645,03</b>	<b>86,75</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
<b>Sur opérations de gestion</b>						
671200 - Pénalités et amendes	16,67				16,67	
671800 - Autres charges except. de gestion	1 089,97	0,19			1 089,97	
	1 106,64	0,19			1 106,64	
<b>Dot. amortissements, aux dépréciations et provi</b>						
687120 - Dot. amort. exce s/immob corporel.			261,67	0,06	-261,67	-100,00
			261,67	0,06	-261,67	-100,00
<b>Total VI</b>	<b>1 106,64</b>	<b>0,19</b>	<b>261,67</b>	<b>0,06</b>	<b>844,97</b>	<b>322,91</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>8 892,82</b>	<b>1,56</b>	<b>5 092,76</b>	<b>1,09</b>	<b>3 800,06</b>	<b>74,62</b>
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
695000 - Impôts sur les bénéfices	4 933,00	0,87	22 731,00	4,87	-17 798,00	-78,30
	4 933,00	0,87	22 731,00	4,87	-17 798,00	-78,30
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>647 774,59</b>	<b>113,66</b>	<b>666 773,26</b>	<b>142,78</b>	<b>-18 998,67</b>	<b>-2,85</b>

## Compte de Résultat ANC N°2018-06 détaillé

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>Total des charges ((III + IV + VI + VII + VI</b>	<b>619 837,51</b>	<b>108,76</b>	<b>578 362,61</b>	<b>123,85</b>	<b>41 474,90</b>	<b>7,17</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>27 937,08</b>	<b>4,90</b>	<b>88 410,65</b>	<b>18,93</b>	<b>-60 473,57</b>	<b>-68,40</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NA TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLO TOTAL</b>						



*COMPTES ANNUELS*

2023

*Période du 01/01/2023 au 31/12/2023*

*Annexe*

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : CULTURE ACTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 671 584 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 27 937 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/04/2024 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des "provisions" à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat. Cette récapitulation vaut état de fait.

Provisions pour risques et charges : conformément au règlement CRC 2000-06 appliqué à partir du 1er janvier 2002, des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations incorporelles	4 553			4 553
Immobilisations corporelles	63 539	55 016		118 555
Immobilisations financières	81 149			81 942
<b>Total</b>	<b>149 241</b>	<b>55 016</b>		<b>205 050</b>
<b>Amortissements &amp; provisions :</b>				
Immobilisations incorporelles	2 521	1 479		4 000
Immobilisations corporelles	29 905	16 773		46 678
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>32 426</b>	<b>18 252</b>		<b>50 678</b>
<b>ACTIF NET</b>				<b>154 372</b>

## Notes sur le bilan

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 553			4 553
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4 553</b>			<b>4 553</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	24 800	13 465		38 265
- Matériel de transport	11 324			11 324
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 415	41 551		68 965
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>63 539</b>	<b>55 016</b>		<b>118 555</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations et créances rattachées				
- Autres titres immobilisés	80 474			81 267
- Prêts et autres immobilisations financières	675			675
<b>Immobilisations financières</b>	<b>81 149</b>			<b>81 942</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>149 241</b>	<b>55 016</b>		<b>205 050</b>



## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		55 016		55 016
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>55 016</b>		<b>55 016</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 177 218 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	675		675
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	96 310	96 310	
Autres	75 434	75 434	
Charges constatées d'avance	4 799	4 799	
<b>Total</b>	<b>177 218</b>	<b>176 543</b>	<b>675</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	50 040
Autres créances	301
Disponibilités	
<b>Total</b>	<b>50 341</b>

## Notes sur le bilan

## Fonds propres

## Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
<b>Total fonds sans droit reprise</b>				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
<b>Total fonds avec droit reprise</b>				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	292 814	88 411		381 225
Résultat de l'exercice	88 411	27 937	88 411	27 937
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	69 240		9 799	59 441
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs	45 750	5 475	45 750	5 475
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>496 215</b>	<b>121 823</b>	<b>143 960</b>	<b>474 078</b>

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 187 506 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 996	27 996		
Dettes fiscales et sociales	65 445	65 445		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	940	940		
Produits constatés d'avance	93 125	93 125		
<b>Total</b>	<b>187 506</b>	<b>187 506</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

## Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 826
Dettes fiscales et sociales	36 806
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>Total</b>	<b>52 632</b>

## Notes sur le bilan

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	4 799
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>4 799</b>

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	93 125		
<b>Total</b>	<b>93 125</b>		

## Notes sur le compte de résultat

## Charges et produits d'exploitation et financiers

## Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation		146 875	224 670			371 545
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement			9 799			9 799
						<b>381 344</b>



*COMPTES ANNUELS*

2023

*Période du 01/01/2023 au 31/12/2023*

*Liasse fiscale*



# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD  
2024**

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>					
Désignation de la société:			Adresse du siège social :		
ASSOCIATION CULTURE ACTION			10 Avenue Du Chardonnet		
SIRET	4 3 1 8 1 4 8 8 8 0 0 0 4 3		25000 BESANCON		
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
10 Avenue Du Chardonnet					
25000 BESANCON					
<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
			SIRET		
<b>B ACTIVITE</b>					
Activités exercées	Formation continue d'adultes			Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	
<b>C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION</b> (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1 <b>Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit		0
	Bénéfice imposable à 15 %	32 887	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%		
2 <b>Plus-values</b>					
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 15 %	
				PV exonérées art. 238quindecies	
3 <b>Abattements sur le bénéfice et exonérations</b>					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>
		Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>
				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	<input type="checkbox"/>
		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	<input type="checkbox"/>	Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	<input type="checkbox"/>
4 <b>Option pour le crédit d'impôt outre-mer</b> : Dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>					
<b>D IMPUTATIONS</b> (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b> (cf.notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
<b>F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE</b>					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
<b>G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4</b>					
Si vous êtes concerné par ce cadre, veuillez saisir les informations sur la page complémentaire du formulaire 2065.					
<b>H COMPTABILITE INFORMATISEE</b>					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité					
Nom et coordonnées	ECF		Viseur conventionné		Visa : CGA
- du prestataire :					
- du comptable : SAS CONSULTIS AUDIT					
2 Rue Jules Emile Zingg 25409 EXINCOURT Cédex				Tél : 03.81.71.72.10	
- du conseil : SAS CONSULTIS AUDIT					
2 Rue Jules Emile Zingg 25400 EXINCOURT				Tél : 03.81.71.72.10	
- du CGA ou du viseur conventionné :					
- N° d'agrément :					

**G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4**

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258–SD (art. 223–I–1 *quinquies* C), cocher la case

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258–SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258–SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C–I–2), cocher la case  dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4 – Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258–SD, indiquer l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :



# TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

CALC219BF4

( art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

ASSOCIATION CULTURE ACTION

10 Avenue Du Chardonnet

25000 BESANCON

Numéro SIRET du principal établissement

43181488800043

Code APE

8559A

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie

10 Avenue Du Chardonnet

Complément

Lieu-dit / hameau

Code postal / Ville

25000 BESANCON

Pays

FRANCE

## I Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	32 887
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

## II Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois / 12	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus value nette à court terme de l'exercice	32 887
j	Dont résultat net imposable dans la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k		32 887

l **III Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

m **IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)





# REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

ASSOCIATION CULTURE ACTION  
431814888 IS1

Au titre de l'année N

<b>Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case</b>		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	<input checked="" type="checkbox"/>
	PME au sens communautaire	<input checked="" type="checkbox"/>

## I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montant versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

### Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

## II – CREDITS D'IMPOTS AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

**Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM**  
**PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)**

--

## III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

**Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.**

## IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	













Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION CULTURE ACTION</u>										Néant <input type="checkbox"/> *					
Adresse de l'entreprise <u>10 Avenue Du Chardonnet 25000 BESANCON</u>															
Numéro SIRET* <u>4 3 1 8 1 4 8 8 8 0 0 0 4 3</u>															
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>12</u>						Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>									
										Exercice N clos le <u>31/12/2023</u>					
<b>ACTIF</b>															
										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations		Fonds commercial*		010		012								
	incorporelles		Autres*		014		016		4 552		4 000		552		
	Immobilisations corporelles*				028		030		118 554		46 677		71 876		
	Immobilisations financières* (1)				040		042		81 942				81 942		
	Total I (5)				044		048		205 049		50 678		154 371		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052									
		Marchandises *		060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes				064		066								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068		070		531		96 310		95 778			
		Autres* (3)		072		074				75 434		75 434			
	Valeurs mobilières de placement				080		082								
	Disponibilités				084		086		341 200				341 200		
	Charges constatées d'avance *				092		094		4 799				4 799		
	Total II				096		098		531		517 744		517 212		
	Total général (I + II)				110		112		51 209		722 794		671 584		
<b>PASSIF</b>										Exercice N NET		1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120										
	Écarts de réévaluation				124										
	Réserve légale				126										
	Réserves réglementées*				130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)				131				5 475						
	Report à nouveau				134				381 224						
	Résultat de l'exercice				136				27 937						
	Subventions d'investissement				137				59 441						
	Provisions réglementées				140										
Total I				142				474 078							
Provisions pour risques et charges				154				Total II							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164				10 000						
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166				27 996						
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)				169		12 114		65 445						
	Comptes courants d'associés				173										
	Autres dettes				175				939						
	Produits constatés d'avance				174				93 125						
Total III				176				197 506							
Total général (I + II + III)				180				671 584							
RENVois	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195							
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182		55 808					
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184							

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION CULTURE ACTION

Néant  \*

Exercice N clos le  
31/12/2023  
1

**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export		209	210		
	Production vendue	{ biens services*	et livraisons		215	214		
			intracommunautaires		217	218	195 435	
	Production stockée*		(Variation du stock en produits intermédiaires, )			222		
	Production immobilisée*		produits finis et en cours de production			224		
	Subventions d'exploitation reçues					226	371 545	
	Autres produits					230	67 850	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	634 831		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises)*					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240		
	Autres charges externes* :		(dont crédit bail : 1 499... - immobilier : .....)			242	116 553	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	2 579	244	15 061
	Rémunérations du personnel*					250	355 902	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	100 434	
	Dotations aux amortissements*		(dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI)		255		254	18 252
	Dotations aux provisions					256	531	
	Autres charges		{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		262	7 062
				260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	613 797		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					270	21 033		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)		280	2 944	
	Produits exceptionnels			(IV)		290	9 999	
	Charges financières			(V)		294		
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		347			300	1 106
				348				
Impôts sur les bénéfices*						306	4 933	
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>					310	27 937		
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	27 937	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	4 933		
	Divers* : dont intérêts excédentaires des cptes-c/s d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	17
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option			( Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986	ZFU (44. octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)		127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)		991	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)		345	Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992					
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit		346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)		655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990		
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649				
			Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641				
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352	32 887	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356			
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :						360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370	32 887	372	



## CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature ?

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
<b>CHARGES</b>				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
<b>TOTAL</b>				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
<b>PRODUITS</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue	{ biens services			
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
<b>TOTAL</b>				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

**Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772**

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	4 552	412		414		416	4 552				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450	24 799	452	13 465	454		456	38 264				
	Matériel de transport	460	11 324	462		464		466	11 324				
	Autres immobilisations corporelles	470	27 414	472	41 550	474		476	68 965				
Immobilisations financières		480	81 149	482	793	484		486	81 942				
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>149 240</b>	<b>492</b>	<b>55 808</b>	<b>494</b>		<b>496</b>	<b>205 049</b>				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres mmobilisations incorporelles		500	2 521	502	1 478	504		506	4 000				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	15 426	542	3 816	544		546	19 243				
	Matériel de transport	550	1 755	552	2 264	554		556	4 020				
	Autres immobilisations corporelles	560	12 722	562	10 691	564		566	23 414				
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>32 425</b>	<b>572</b>	<b>18 252</b>	<b>574</b>		<b>576</b>	<b>50 678</b>				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégréées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④		⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧				
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
<b>TOTAL</b>	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % <sup>(1)</sup>			579	Régularisations	590	583	594	595					
<b>TOTAL</b>					596	585	597	599					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION CULTURE ACTION

Néant  \***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	16 499	652	531	654	16 499	656	531
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
<b>TOTAL</b>		680	16 499	682	531	684	16 499	686	531

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres mmob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
<b>TOTAL</b>	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**

(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent <sup>(1)</sup>	982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

**III DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		
dont cotisations facultatives Madelin			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	26 604
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	10 349
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

<sup>(1)</sup> Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT



(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1  
1 (1)Néant  \*Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2023

N° SIRET

4 3 1 8 1 4 8 8 8 0 0 0 4 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ASSOCIATION CULTURE ACTION

ADRESSE (voie)

10 Avenue Du Chardonnet

CODE POSTAL

25000

VILLE

BESANCON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904

**I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

**II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  Nom de famille  Prénom(s)   
 Nom d'usage  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom de famille  Prénom(s)   
 Nom d'usage  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 4 3 1 8 1 4 8 8 8 0 0 0 4 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION CULTURE ACTION

ADRESSE (voie) 10 Avenue Du Chardonnet

CODE POSTAL 25000 VILLE BESANCON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT